

**Sujet :** [INTERNET] Enquete d'utilité publique projet routier "Voie de la Soule"

**De :** Xavier <[REDACTED]>

**Date :** 14/09/2023 15:21

**Pour :** "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire  
enquêteur,

Par la présente, je vous signifie mon  
profond désaccord au projet routier  
"voie de la Soule" du Département.

En effet, ce projet, d'un autre temps,  
va à l'encontre des textes de lois et  
des orientations nationales ou  
locales (loi LEMA, « 3DS », Climat  
et résilience, Zéro artificialisation  
nette, schéma régional des  
Véloroutes et plan vélo du  
Département, PLUi en cours  
d'élaboration à l'échelle du  
Pays-Basque...), et ne va pas dans  
le sens des intérêts des citoyens et  
de la lutte contre le changement  
climatique. L'ancienne voie ferrée  
doit être vouée à la création d'une  
voie verte dédiée aux mobilités  
douces, à l'instar d'autres territoires  
limitrophes, et l'actuelle route  
départementale n°11 doit être  
aménagée pour la sécurité des  
riverains et des usagers.

Xavier Perrot, Orthez